

PRIX : 3000 FG

Le Démocrate

N° 1091 DU MARDI 28 SEPTEMBRE

ANALYSES ET D'INFORMATIONS



Alassane Ouattara

P.3

« Nous sommes préoccupés par l'intégrité physique et la santé du président Alpha »

Elhadj Sekhouna Soumah au CNRD

« C'est ici Alpha Condé a fait l'erreur, c'est ici qu'il sera jugé »

P.3

Makanera Kaké répond au FNDC

« Pour qu'il y ait poursuite, il faut une infraction... »

P.6

Dalein milite pour la constitution de 2010



P.3

« Elle avait garanti la séparation des pouvoirs... »

CONSULTATIONS NATIONALES, GOUVERNEMENT DE TRANSITION, FUTUR PM

La lecture de Baâdiko...

Invité le lundi 27 septembre 2021, par nos confrères de FIM FM, l'ancien député Mamadou Bah "Baadiko", s'est exprimé sur les consultations nationales, les enjeux du développement et le profil du futur premier ministre de la transition. Pour le président de l'Union des Forces Démocratiques (UFD), il faut un homme de probité morale irréprochable, qui a une indépendance financière pour éviter l'enrichissement illicite. Et dont l'itinéraire politique et professionnel n'est pas entassé de suspicion. Lisez...

Le Démocrate :
Bonjour : Dites quel est le regard que vous portez sur la marche du pays depuis le putsch du 5 septembre dernier, notamment les consultations nationales qui ont eu lieu récemment ?

Mamadou Bah Baâdiko : C'est une bonne chose de faire cette consultation nationale, mais comme tout le monde le voit, il va être très difficile que ce soit ça la base sur laquelle on puisse faire une véritable charte de la transition. Il faut beaucoup plus que ça, de travaux beaucoup plus approfondis et surtout innover en mettant tous les dispositifs de sauvegarde pour contrôler le déroulement de la transition. Que la transition ne se termine pas n'importe comment comme on l'a vu en 2010.

Vous parlez des travaux profonds. De quoi s'agit-il et avec qui ?

Avec tous les corps sociopolitiques. Il faut qu'on puisse se retrouver dans un cadre pour discuter largement de la situation et les nouvelles institutions à mettre en place.

Nous avons dit que le système consistant à avoir des conseillers occultes qui penchent sur des mémos de toute sorte, à envoyer des milliers de mémos envoyés par tout le monde. Nous ne pensons pas que ce soit là la bonne voie parce que ça veut dire qu'on ne sait pas très bien qui fait quoi ? Et A quel honneur ?

Il faut qu'il y ait un système d'homme de délégation qui s'accorde en désignant des gens et que modestement chacun apporte quelque chose et qu'on trouve ensemble une solution pour que la transition soit ouverte, qu'elle soit transparente. On le dit toujours : « on ne peut pas faire le bonheur d'un peuple sans lui ou encore plus malgré lui »

Quel type de charte proposeriez-vous ? Et quel type de transition surtout ?

Il faut d'abord qu'on arrive à définir les tâches prioritaires de la transition, en chassant qu'en dehors de réfléchir sur le système institutionnel avenir. Les corrections à faire au système existant. Il y a des urgences physiques, la population n'en peut plus. Dans plein de domaines ; il y a des urgences dans le domaine sécuritaire ; il y a des urgences dans les domaines miniers et surtout dans le domaine de la protection de l'environnement.

Quand vous prenez le domaine routier, tout est extrêmement urgent. Il faut colmater les brèches en attendant qu'un gouvernement élu puisse s'occuper du développement réel du pays. Même dans les prisons, il y a des prisonniers



de droit commun qui sont abandonnés sans aucun jugement depuis des années et des années et qui sont oubliés. Et en même temps ne pas oublier qu'il faut toujours doter l'ANSS les moyens adéquats pour que pendant qu'on discute cette pandémie n'explose pas.

Dans le domaine de la finance également, il y a eu de grosses réformes importantes qui ont été faites qui ont mis le réseau financier guinéen à un niveau international et africain, ce sont des acquis qu'il faut protéger pour qu'on ait un organe qui fonctionne correctement. Il y a toutes ces urgences.

Ensuite s'entendre sur les institutions à mettre en place qui préviennent tout ce que nous avons connus : l'accaparement du pouvoir par un système de parti Etat politico ethnique.

On sait que cette transition doit aboutir forcément à des élections, certains proposent de renverser le cycle électoral en commençant notamment par les élections locales et les

élections législatives et terminer avec la présidentielle. Que pensez-vous d'un tel schéma ?

Il est relativement simple ; c'est qu'on ne peut pas mettre les "charrues avant les bœufs", il faut d'abord s'entendre sur quelle institution nous allons bâtir. Le président va être élu sur la base de quelle constitution ? Les députés et les conseillers communaux ou municipaux sont élus sur quelles bases.

Il faut d'abord s'entendre sur des institutions solides. Je rappelle également que les manipulations politiciennes faisaient qu'en 2010, on a tout fait pour que la présidentielle ait lieu avant pour permettre à celui qui allait venir, de fabriquer son assemblé comme il le voulait, c'est ce qu'a fait effectivement le président Alpha Condé. Il faut changer, il faut aller graduellement.

On n'a toujours pas d'organe de transition mais le débat se pose sérieusement, quel type de Premier ministre par exemple pour diriger le

gouvernement de transition ? Quel profil surtout selon vous ?

D'abord le premier profil c'est d'abord sa compétence allée à l'extrême probité, c'est-à-dire que : ce ne soit pas des gens qui viennent chercher d'existence, mais des gens qui ont un minimum d'indépendance financière et qui ne vont pas jouer de la corruption ou l'enrichissement illicite pour arriver à leurs besoins et en même temps des gens dont l'itinéraire politique et professionnel est connu et qui n'est pas entassé de suspicion qui risque de dérailler la transition. Et également respecter les principes donc du pluralisme là-dans.

Quelle est la taille que vous proposeriez pour ce futur gouvernement ? Est-ce que vous seriez prêt à le rejoindre ?

Là aussi, on a dit : il faut en finir avec ce gouvernement ultra-pléthorique qui se marche sur le pied comme vous le savez, il y a des ministres qui se battaient physiquement les attributions. Pour nous, 25 c'est un maximum et en même temps toutes ces armées des ministres conseillers garés à la présidence, il faut mettre fin à cette situation. S'il y a un code civil qui nous permet de travailler qu'on aura les mains libres, on ne va pas se retrouver isolé puisque toutes les mesures salutaires qu'on va proposer vont être rejetées en disant : *tu vois bien que ce n'est pas possible.*

*Transcrit par
Alpha Amadou Diallo*

Le Démocrate
Votre hebdomadaire de tous les mardis

Le Démocrate

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

Siège: Quartier Dar-Es-Salam sur la route Leprince
Commune de Ratoma
Email: lindependantguinee@gmail.com
- Tél : 664.63.09.53 - BP: 2427
Conakry

Redacteur en chef

Amadou Sadjo DIALLO: 624 37 26
68 Email: dialloamsadjo@gmail.com

Comité de rédaction

Amadou Sadjo DIALLO
Alpha Amadou DIALLO
Amadou Tidiane DIALLO
Moussa THIAM

P.A.O

N. S. SOUMAORO

Recouvrements, Abonnements, Marketing, Publicités & Annonces

Mamadou Aliou Diakité Tél.
664.63.09.53/
622.04.62.21

E-mail madalga1@gmail.com

Distribution: SPIC / Maison du Livre

Impression : SPIC/Imprimerie

Warh Business Groupe

Lisez le journal numérique sur le site www.kefinafasso.com

ALASSANE OUATTARA

« Nous sommes préoccupés par l'intégrité physique et la santé du président Alpha Condé »

Renversé le 5 septembre dernier, le Pr Alpha Condé reste toujours privé de liberté. Au lendemain de la prise du pouvoir par l'armée, la CEDEAO a exigé sa libération. Mais le CNRD à sa tête le colonel Mamdi Doumabouya refuse de se plier à cette exigence.



Dans un entretien accordé à Jeune Afrique, le président Ivoirien Alassane Ouattara a réitéré son inquiétude par rapport à la santé de l'ancien président guinéen, âgé de 83 ans. « Nous sommes préoccupés

par l'intégrité physique et la santé du président Alpha Condé, et nous l'avons dit aux autorités militaires guinéennes lors de notre mission, qui était conduite par le chef de l'État ghanéen, Nana Akufo-Addo, à Conakry le 17 septembre. Le président (Mamadi Doumabouya) du CNRD [Comité national du rassemblement et du développement] nous a donné des assurances à ce sujet », a déclaré Alassane Ouattara.

Même si le chef de l'État ivoirien trouve inacceptable le coup d'Etat du 05 septembre 2021, mais

Alassane Ouattara soutien tout même que la mauvaise gouvernance peut conduire à l'armée de prendre le pouvoir. « Il faut revenir à l'ordre constitutionnel le plus tôt possible. Cela ne doit pas nous empêcher de procéder à une autocritique de la gouvernance dans nos différents pays. Car évidemment, une mauvaise gouvernance peut amener des militaires à intervenir dans le jeu politique, ce qui n'est pas souhaitable. Ceux qui sont au pouvoir doivent mieux tenir compte de la réalité, de l'évolution de leur pays et de toutes les couches sociales, notamment de la jeunesse, ainsi que du développement équilibré de l'ensemble du territoire national », a-t-il lancé.

AMADOU TIDIANE DIALLO

DALEIN MILITE POUR LA CONSTITUTION DE 2010

« Elle avait garanti la séparation des pouvoirs, ... »

Le président de l'UFDG souhaite que la constitution du 7 mai 2010 soit maintenue. L'opposant Cellou Dalein Diallo invité le mercredi 22 septembre dans l'émission "On refait le monde" de Djoma Media, estime que cette constitution doit être adoptée.



« Je milite pour la remise en vigueur de la constitution de 2010. J'ai plutôt défendu que la constitution de 2010 soit ramenée. Dans la feuille de route pour la transition, il y a beaucoup de propositions. Mais nous (UFDG) nous militons pour le choix de la constitution de 2010, on peut la faire adopter par référendum. Elle a été une constitution largement consensuelle », a déclaré l'ancien chef de file de l'opposition.

Poursuivant son allocution, Cellou Dalein Diallo fait savoir que cette constitution a toutes les qualités qu'il faut pour

avancer la démocratie guinéenne. « A travers les textes, elle avait garanti la séparation des pouvoirs, l'indépendance des institutions, l'exercice des libertés entre les citoyens, elle a beaucoup de qualités cette constitution, c'était une avancée démocratique. Il y a une option, c'est de l'adopter par référendum pendant la durée de cette transition. Tout comme on peut la mettre à la charge du président qui sera élu, dans les mois suivants son investiture », a-t-il lancé.

Amadou Tidiane Ndiré

ELHADJ SEKHOUNA SOUMAH AU CNRD

« C'est ici Alpha Condé a fait l'erreur, c'est ici qu'il sera jugé »

Le président du CNRD en compagnie du Kountigui de la Basse côte, s'est recueillis ce vendredi, 24 septembre, sur la tombe du président Lansana Conté, à Tanènè-Bouramaya.

En marge de cette cérémonie, Elhadj Sekhouna Soumah s'est adressé au président du Comité national du rassemblement pour le développement (CNRD). D'entrée, le sage n'a pas caché sa satisfaction suite coup d'État du 5 septembre. C'est pourquoi, il confie la Guinée au colonel Mamadi Doumabouya. « Vous et moi on est ensemble, je vous confie la Basse Guinée, la Haute, la Moyenne et la Guinée forestière. Je vous confie les cadres. Et respectez surtout les sages et les chefs religieux. Méfiez-vous aussi des cadres

démagogues », a-t-il conseillé.

Plus loin, Elh Sekhouna Soumah pense que la CEDEAO n'a pas de leçon à donner à la Guinée. Ainsi, il conseille au Chef de l'État de ne pas prêter attention à la position de la CEDEAO. « Ce que je vous dirais dans cette affaire, ne suivez pas

la CEDEAO, les membres de la CEDEAO sont des syndicats. Ne les écoutez pas. Le Président Alpha est né ici. C'est chez lui ici. C'est ici qu'il a dirigé. C'est ici qu'il sera jugé. Il n'ira nulle part », a-t-il laissé entendre.

Amadou Tidiane Diallo

Avis très important

Pour vos avis, annonces et publicités, Publireportages, couvertures médiatiques et abonnements, contactez le service commercial et marketing au
Tél. : 664 63 09 53 / 622 04 62 21
E-mail : lindependantguinee@gmail.com

Avis important

L'Administration et la Direction du groupe de presse "L'Indépendant/Le Démocrate" constatent ces derniers temps, avec regret, que des individus non identifiés se présentent au niveau des institutions nationales et internationales, ainsi qu'au niveau de certaines sociétés de la place, au nom des deux organes, sans aucune autorisation de leurs responsables.

Face à ces agissements relevant du délit, l'Administration et la Direction du groupe de presse "L'Indépendant/Le Démocrate" invitent cordialement et humblement les entités citées plus haut à se référer toujours à l'adresse mentionnée dans l'ours des deux journaux en cas de besoin. Merci d'avance de la compréhension!

La Rédaction

ABDOULAYE BAH

«Alpha doit retourner à Coronthie...»

A peine sorti de prison après le putsch du 5 septembre dernier, l'ancien président de la délégation spéciale de Kindia souhaite qu'Alpha Condé soit incarcéré à la maison centrale de Coronthie.



Pour Abdoulaye Bah, lorsqu'un président devient "fou" avec son régime, il met en garde les trois institutions principales de son pays. « Premièrement, c'est s'il y a une Assemblée nationale, la représentation nationale, ce sont les députés qui rappellent à l'ordre lorsque le président est devenu fou, immaîtrisable. Vous avez aussi la justice parmi laquelle le président de la cour Constitutionnelle, s'il en est réellement conscient, il est président de la cour qui contrôle l'application de dispositions constitutionnelles. Mais en Guinée, on n'en a pas. On a des militants qui sortent des bois et qui sont assis sur des sièges aussi bien importants pour notre pays. C'est malheureux. Enfin le procureur général. Lorsque des citoyens appelés à diriger légalement, dignement transforment ses positions en action criminelle, le procureur général s'il en existe un, il doit prendre sa responsabilité devant la loi du peuple pour pouvoir rappeler à l'ordre le président fou. Voici le malheur de la Guinée. Il faut que ça cesse. Voici ce qu'Alpha Condé devait faire », regrette le désormais ancien prisonnier.

Par ailleurs, le proche du principal leader de l'UFDG a salué l'interdiction de l'ancien président de sortir du territoire national. Abdoulaye Bah souhaite que le patron du RPG arc-en-ciel

subisse la rigueur de la loi. « Dieu merci, celui qui prenait les gens a été pris. Celui qui emprisonnait a été lui-même emprisonné. Donc Alpha Condé doit retourner à Coronthie. C'est un habitué des faits. C'est un rétracteur. C'est un perturbateur. Il doit retourner à Coronthie pour savoir que Coronthie est fait pour les perturbateurs comme lui, Alpha Condé », a-t-il suggéré.

Amadou

FRANCIS HABA, PRÉSIDENT DE L'UGDD

«Le prochain chef du gouvernement doit être un Guinéen qui a prouvé son opposition au troisième mandat d'une part...»



Dans un entretien accordé à notre reporter le jeudi 23 septembre, Francis Haba président de l'Union Guinéenne pour la Démocratie et le Développement (UGDD), s'est prononcé sur le choix du futur Premier ministre

pendant cette période transitoire. Selon ce membre de l'ANAD, le prochain chef du gouvernement doit être, dit-il, « un Guinéen qui aime son pays et qui a prouvé son opposition au troisième mandat d'une part, et qui est d'une bonne moralité d'autre part. On n'attend pas un super homme, mais il doit être un guinéen issu des combats républicains... il y a beaucoup de Guinéens qui ont combattu et qui peuvent gérer valablement la primature pour nous permettre d'organiser des élections libres, transparentes et

inclusives... », a-t-il laissé entendre. S'agissant de la durée de cette nouvelle transition, Francis Haba contrairement à la période fixée par la CEDEAO, lui, propose « 12 ou 15 mois » au maximum. « C'est inutile de se précipiter, il faut éviter les erreurs du passé. Pour moi, le 31 décembre 2022 devrait voir les nouvelles institutions mises sur pieds et toutes les élections organisées. Je pense que la transition devrait tourner autour de 12 ou 15 mois. Les activités que nous avons identifiées peuvent être réalisées d'ici cette date. Il ne faut pas aussi tomber dans la facilité en voulant faire confiance à des gens qui parlent de 2 ans 3 ans, qui voudraient profiter de cette transition », a prévenu le président de l'UGDD.

Marliatou Sall

LE FNDC RETIRE LES NOMS DE MAMADI DOUMBOUYA ET BALLA SAMOURA DE LA LISTE DES PROMOTEURS DU 3^{ÈME} MANDAT

La raison...

Au cours d'un point de presse animé ce vendredi, 24 septembre, à Conakry, la coordination du Front National pour la Défense de la Constitution a publié la liste définitive des promoteurs du troisième mandat en faveur d'Alpha Condé et leurs complices.

Dans cette liste de 93 personnes (ministres et hauts cadres du pays) et les 518 jeunes DAF recrutés par Alpha Condé dans l'administration publique, les noms du Colonel Mamadi Doumbouya et Colonel Bala Samoura ont été retirés.

Ibrahima Diallo, chargé des opérations du Front National pour la Défense de la Constitution de 2010 a justifié cette décision.

Pour lui, le nouveau Chef

d'État et ses collègues ont pris leurs responsabilités en évinçant Alpha Condé du pouvoir pour enfin soutenir le combat du peuple de Guinée.

«... Le FNDC quand on a commencé le combat contre le troisième mandat, on a lancé un appel à toutes les forces du pays pour qu'on puisse ensemble sauver le pays en luttant contre le troisième mandat. Nous avons fait deux déclarations de suite où on a appelé l'armée à prendre ses responsabilités, à être aux côtés du peuple de Guinée pour soutenir le combat du peuple porté par le FNDC. L'armée à travers Colonel Doumbouya et ses collègues a répondu à cet appel du peuple de Guinée. Sur la base de cette réponse, le



FNDC a décidé de les rayer sur la liste des promoteurs du troisième mandat », a expliqué Ibrahima Diallo.

annoncé des actions judiciaires contre les promoteurs du troisième mandat.

A noter que le FNDC a

Objectif224.com

CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL

Des ouvriers guinéens tirent la sonnette d'alarme



Face à la presse, ce jeudi, les ouvriers guinéens réunis dans la structure dénommée « Classe Ouvrière de Guinée » (COG), ont lancé un cri d'alarme par rapport à la valorisation de leur entité.

Se disant longtemps mis à l'écart et même « piétiné » par les régimes qui se sont succédé depuis après celui du feu Ahmed Sekou Touré, ces hommes de métier sollicitent désormais, avec l'arrivée des nouvelles autorités, leur contribution dans les prises de décision.

Prenant la parole, Marios Kamano, administrateur de la COG est revenu sur quelques maux dont souffrent souvent les ouvriers en Guinée: « la sous-traitance, l'inexistence de contrats, le manque d'équipements de sécurité, la non prise en charge des malades victimes d'accidents de travail, le mauvais traitement salarial, la non prise en charge par la caisse de sécurité sociale. »

« Nous avons, poursuit-il, entendu l'appel lancé par les nouvelles autorités, de l'inclusion de toutes les couches sociales à la refondation du pays. Alors l'ouvrier ne restera pas en marge. Nous nous sommes dits de nous faire entendre aussi, puisqu'il y a longtemps on a tapé à toutes les portes.... Malgré toutes ces portes battues, on ne nous récompense pas ».

Pour tout dire, « nous voulons être associés à la prise de décision dans le système de refondation de notre pays. C'est pour cela, nous voulons nous faire entendre ».

A préciser que « Classe Ouvrière de Guinée » est une structure qui pour le moment, regroupe 3500 ouvriers, tous les secteurs confondus, évoluant dans les régions de Boké et Conakry. Et le recensement est en cours, disent les responsables.

Mohamed Soumah

MAMADI DOUMBOUYA AU CIMETIÈRE DE BAMBÉTO

Un acte et beaucoup d'interrogations...

En attendant la mise en place de son gouvernement qui pourrait être précédée d'un discours à la Nation, le colonel-président Mamadi Doumbouya s'est recueilli lundi au cimetière de Bambéto, où reposent les victimes des manifestations politiques récentes.

Le chef de la junte qui a prié la semaine dernière sur les tombes des présidents Ahmed Sékou Touré et Lansana Conté devient ainsi le premier dirigeant du pays en exercice à se rendre dans un cimetière. Mamadi Doumbouya continue ainsi de charmer les Guinéens, en vue d'asseoir sa légitimité.

HÔPITAL DE LABÉ

Deux cas de mortalités maternelles en un jour fait jaser

Jeudi 23 septembre 2021, deux cas de mortalités maternelles ont été enregistrés au service de maternité de l'hôpital régional de Labé. Pour le 1^{er} cas, le mari de la victime pointe du doigt, une injection que les médecins ont administrée à sa femme. Pour le second, un referment tardif de la clinique DEL vers l'hôpital régional est pointé du doigt rapporte le correspondant de Guinee7.com

Pour le premier cas, la victime se nomme Kadiatou Diallo, et était mère de trois enfants vivants. C'est lors de l'accouchement de son quatrième enfant qu'elle a rendu l'âme, ce jeudi 23 septembre 2021 à l'hôpital régional de Labé. Son mari pointe du doigt, une injection que les médecins lui administrée. « Nous sommes arrivés tard à l'hôpital dans la nuit du mercredi à jeudi, le matin, les médecins m'ont appelé pour demander mon consentement pour opérer ma femme afin de la sauver car selon eux, le bébé ne pouvait plus être sauvé. J'ai donné mon accord, ils sont rentrés au bloc. Après l'opération, ma femme ne se sentait toujours pas bien, c'est alors qu'ils ont prescrit une ordonnance, quand j'ai acheté les produits, au moment où les médecins s'apprêtaient à lui administrer des injections, j'ai posé la question de savoir ces injections servaient à quoi. Ils m'ont dit que c'était pour baisser sa tension qui était très élevée. J'ai demandé de ne pas le faire puisque d'habitude la tension de ma femme chute, sa tension ne s'élève pas. Ils ont insisté que sa tension est élevée, c'est alors qu'ils lui ont

administré quatre piqûres. Quelques temps après j'ai constaté qu'elle ne respirait plus, j'ai appelé les médecins qui étaient là et on a trouvé qu'elle a rendu l'âme. Pour moi, c'est bien ces injections qui sont la cause de la mort de ma femme et pourtant je les avais prévenus», nous a confié Mamadou Samba.

Au service de la maternité de l'hôpital régional de Labé l'explication est tout autre. « Nous aussi, on connaît lorsque la tension chute, on ne peut pas administrer des hypotenseurs sur une femme où la tension chute. Le mari qui le dit, le dit par méconnaissance. Maintenant au cours du suivi de la femme, ça s'est compliqué en hématomas rétro placentaire et ça s'est compliqué en trouble de la coagulation. Malgré la transfusion, malgré les traitements administrés, nous n'avons pas pu la sauver. Voilà ce qui s'est passé », a déclaré Dr Fatoumata Binta Diallo.

Pour le second cas, il s'agit de Maladho Diallo, une jeune dame âgée de 19 ans qui a transité par la clinique DEL et dont le referment vers l'hôpital régional s'est fait tardivement selon les proches de la victime. « On était à la clinique DEL, après l'accouchement, elle avait eu des complications, elle ne faisait que saigner, mais les médecins la gardait toujours et au fil du temps, ça ne faisait que s'aggraver. C'est alors après plusieurs heures qu'on nous a demandé d'aller à l'hôpital. Même personnellement moi je savais qu'elle ne pouvait pas être sauvée vu qu'elle était très fatiguée », nous a confié sous anonymat l'une des femmes qui accompagnaient dame Maladho. Des propos confirmés par la responsable du service de la maternité. « On l'a reçue ici en catastrophe. Toute la

véranda était trempée de sang. C'était vers 15 heures, on l'a envoyée dans la salle d'accouchement, on l'a examinée (...). Elle s'est vidée... On a essayé toutes les méthodes pour stabiliser l'hémorragie en salle d'accouchement, on a trouvé que ce n'était pas possible. La femme a été référée tardivement parce que ce n'est pas le premier cas qu'on reçoit ici. La maternité est devenue un dépotoir, quand ça se complique dans les cliniques périphériques, on dépose à la maternité juste pour venir mourir. Dans la semaine en cours on a enregistré cinq décès et tout ça par des suites d'hémorragie. Toutes ces femmes transitent par les maisons d'accouchement qui tardent d'être référées ici. La dernière fois c'est même un dépôt de corps. Ces cliniques nous amènent ces femmes juste pour ne pas qu'on dise qu'elles sont mortes chez elles. Ce n'est pas autorisé à n'importe qui de faire des accouchements. C'est par méconnaissance que tu peux retarder une femme chez toi pendant des heures et que tu vois qu'elle n'accouche pas. Pourquoi ne pas la référer à temps ? Aux autorités qui ont les moyens de répression d'identifier les cliniques qui respectent les normes et fermer celles qui ne sont pas habilitées », explique Dr Fatim.

A la clinique DEL, le responsable décline toute responsabilité dans cette affaire. Pour lui, la dame Maladho a vite été référée à l'hôpital régional.

Rappelons que la clinique DEL avait été fermée il y a moins de deux mois pour le décès d'une femme qu'elle avait opérée, opération qu'elle n'était pas habilitée à faire.

Une réunion d'urgence autour de la direction préfectorale de la santé de Labé était prévue dans l'après-midi de ce vendredi.

Guinee7.com

Le chef de la junte qui a

A part l'apaisement, quel

Mediaguinee.com

CHARLES WRIGHT À SES COMPÈRES

«Admettre avoir subi une pression de l'exécutif est un aveu de violation...»



Après avoir rencontré le CNRD, le mardi 21 septembre, plusieurs magistrats ont dénoncé la pression qu'ils subissaient de la part de l'ancien régime. Si, à tour de rôle les présidents des cours et tribunaux du pays ont fait leur part de vérité sur la corruption, l'impartialité et la pression du régime déchu au niveau de l'appareil judiciaire, le juge Alphonse Charles Wright lui reste catégorique.

Devant la junte dirigée par Colonel Mamady Doumabouya, le célèbre juge considéré proche du peuple a refusé de se rabaisser. Pour lui, la réaction de ses compères juges ne font pas honneur à leur profession : « Admettre avoir subi la pression de l'exécutif au point de reculer face à sa responsabilité professionnelle est un aveu de violation du serment du magistrat. Par conséquent un tel magistrat ne mérite pas de rendre la justice au nom du peuple devant lequel il a prêté serment de n'être soumis qu'à la seule autorité de la loi.

Dans le cas contraire, il orientera très mal la boussole de la justice vers une destination d'injustice institutionnelle », regrette Alphonse Charles Wright.

Sous le règne d'Alpha Condé, plusieurs opposants ont été écroués pour leur opposition à un troisième mandat du leader du RPG arc-en-ciel. En se référant aux propos du juge du tribunal de première instance de Dubreka, c'est au magistrat de se sacrifier pour son peuple et non sacrifier ses citoyens. « Après la transition, il sera capable de trouver d'autres justificatifs en soutenant que les autorités l'ont dérouter à nouveau face à sa responsabilité. Il n'y a pas d'homme providentiel. Cependant, le magistrat doit être un sacrifice pour son peuple et non sacrifier son peuple. Nul ne peut réussir seul, chacun doit se repentir, selon le degré de sa faute tout en s'engageant au-delà des mots, à ne pas abandonner son serment au prix de sa vie », a-t-il souligné.

Amadou

SÉKOU KOUNDOUNO DU FNDC

« Le recyclage de l'ancien régime peut être le point de divorce entre le FNDC et la junte »

Depuis l'éviction d'Alpha Condé du pouvoir le 5 septembre dernier, les actes posés par le comité national du rassemblement et du développement (CNRD) semblent faire l'unanimité au sein de l'opinion publique nationale. Cependant, la composition du futur gouvernement de la transition risque d'être la pomme de discorde entre le CNRD et plusieurs entités de la société guinéenne.

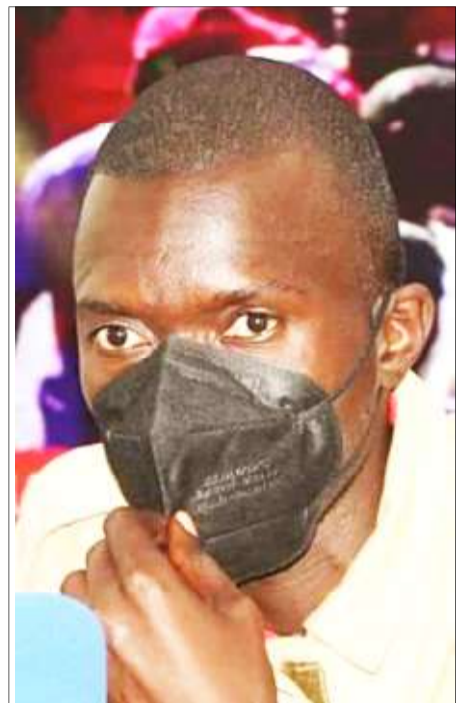
Dans l'émission « Mirador » de ce lundi 27 septembre, le responsable des stratégies et planifications du front national pour la défense de la constitution (FNDC) a admis que le recyclage des anciens cadres du régime Alpha Condé serait le point de divorce entre le CNRD et le FNDC.

« Nous avons déjà engagé des discussions avec le CNRD. Nous nous contentons des conclusions de ces

discussions. Le FNDC veillera sur l'intérêt exclusif du peuple de Guinée. Nous sommes exigeants et ça a été le leitmotiv qu'on a fait passer à la junte. Il n'y aura pas de recyclage de l'ancien système. Nous y veilleront et ça peut être même le point de divorce entre la junte et le FNDC. Nous serons là comme les sentinelles de la démocratie », a admis Sékou Koundouno.

La semaine dernière, le président du CNRD a assuré aux représentants des jeunes lors des concertations nationales qu'il n'y aura pas de recyclage sans pour autant préciser de quel recyclage il s'agissait.

Le responsable des stratégies et planifications du front anti 3ème mandat précise que le FNDC ne sera pas opposé aux nominations dans



le gouvernement de transition des anciens ministres : Khalifa Gassama Diaby, Cheick Sacko et Abdoulaye Yéro Baldé, démissionnaires du régime d'Alpha Condé notamment à cause du 3ème mandat.

Sadjo Bah

MAKANERA KAKÉ RÉPOND AU FNDC

« Pour qu'il y ait poursuite, il faut une infraction... »



Quelques temps après le renversement de l'ancien régime par le CNRD, les membres du Front national pour la défense de la constitution, ont publié une nouvelle liste de personnes ayant fait la promotion du 3ème mandat en Guinée, tout

en exigeant que celles-ci soient poursuivies.

Connu pour son hostilité vis-à-vis de cette coalition, Alhousseyni Makanera Kaké, estime qu'aucune loi ne prévoit une poursuite judiciaire en cas de changement de constitution dans un pays. C'est pourquoi selon lui, les responsables du FNDC n'ont pas la maîtrise de leur

sujet.

«Je voudrais vous dire que franchement en toute honnêteté, il faut avoir le niveau d'un certain Koundouno pour pouvoir parler de poursuites judiciaires et même dire porter plainte. Il faut se

poser la question, qu'il peut avoir une infraction sans loi. Pour qu'il y ait poursuite, il faut qu'il y ait une infraction, pour qu'il y ait une infraction, il faut qu'il ait une loi qui a prévu et puni cette infraction. La charte qu'ils ont lue, ils ne la comprennent pas. La charte est très claire, ceux qui sont responsables du changement anti constitutionnel du gouvernement, le pays-là est suspendu de toutes les instances et les auteurs peuvent être poursuivis. Si c'est le coup d'État, vous avez le code pénal qui prévoit ce qu'il faut faire. Donc, c'est des lois qui exigent et on ne peut pas juger quelqu'un à travers une charte. Moi, je suis tranquille. Ce sont les plaisantins, ils cherchent à manger», a-t-il laissé entendre au cours d'une interview accordée à notre rédaction

Mama Adama Sylla

SECTEUR DES TÉLÉCOMS

M'bany Sidibé invite les nouvelles autorités à engager des réformes

De nos jours nul ne peut s'en passer du numérique. Le téléphone et l'internet sont devenus les instruments les plus utilisés.



Cependant en Guinée, même s'il existe un organe de régulation des postes et télécommunications, les consommateurs se disent insatisfaits des services rendus, par les opérateurs de téléphonie.

Pour assainir le secteur et assurer une meilleure qualité de services, le président de l'union pour la défense des consommateurs invite les nouvelles autorités, à œuvrer pour le respect des conventions par les fournisseurs.

«Nous interpellons le

Colonel Mamadi Doumbouya et son équipe afin qu'ils réforment le secteur de la téléphonie.

Il faudrait qu'on essaie non seulement de réformer l'ARPT, pour permettre aux consommateurs vraiment de bénéficier des services de qualité, mais il faudrait qu'ils essayent de faire un audit des cahiers de charges et les conventions des opérateurs. Parce que la meilleure façon de protéger le consommateur, c'est d'aller vers le respect du contenu de ces cahiers et de ces

conventions. Il faut reconnaître aujourd'hui que le secteur de la téléphonie joue un grand rôle dans l'économie, tout se passe par l'écosystème du numérique. Si on n'arrive pas à stabiliser cela, ça devient un problème», a-t-il invité.

M'bany Sidibé déplore par ailleurs, le comportement peu orthodoxe de certains utilisateurs de l'internet en Guinée.

«Les consommateurs sont victimes d'arnaques. On ne peut pas comprendre dans un pays, où on a demandé à tous les consommateurs de s'identifier et qu'on n'arrive pas à retracer les malfrats. Sur les réseaux sociaux les gens se permettent de mettre du n'importe quoi, alors qu'on ne peut pas créer un compte Facebook par exemple, sans mettre son numéro», a-t-il déploré.

Pour cet activiste, il est impérieux de trouver des voies et moyens nécessaires, pour assurer la protection des données personnelles, en luttant contre la cyber délinquance.

Mosaïqueguinee.com

KANKAN

Cinq militaires de la garde rapprochée du Général Lansana Conté, libérés

Dans la matinée de ce lundi 27 septembre à Kankan, l'ex Commandant de l'ex camp Koundara, actuel camp Makambo, Hasmiou Camara, l'adjudant chef Sékou 2 Sylla, l'adjudant-chef Abdoulaye Fatou Camara, commandant Bailo et Adjudant Saidou Traoré, ont été tous remis en liberté par la junte.

A l'instant, nous précise leur avocat maître Salifou Béavogui, ces 5 détenus militaires libérés, s'apprentent à regagner Conakry.

Selon lui, Ils étaient tous des militaires membres de la garde rapprochée de feu Général Lansana Conté et inculpés pour des faits de complots à la veille d'une des manifestations du FNDC

Leur mandat de dépôt a été émis le 15 novembre 2019, a fait savoir maître Salifou Béavogui, joint ce

l u n d i p a r m o s a i q u e g u i n e e . c o m .

Saidou Barry

Lisez le journal numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

RECUEILLEMENT SUR LES TOMBES

Mamadou Barry pas d'accord avec le colonel-président Doumbouya



Le recueillement sur les tombes des anciens présidents et au cimetière de Bambéto ne fait pas que des heureux. Mamadou Biro Barry, analyste et politique (UFDG) a désapprouvé lundi la démarche du colonel-président Mamadi Doumbouya dans un post sur sa page Facebook. Lisez!!!

Colonel Mamady DOUMBOUYA, il est compréhensible de se recueillir sur les tombes de Feu Sékou Touré et de Feu Lansana Conté, pour rendre un hommage dû à leur rang de Défunts Présidents, Chef d'Etat et Chef des Armées.

Ceci est une chose !!

Dans la même foulée, il n'est pas MORAL de rendre visite aux victimes du cimetière de Bambéto !!

En effet, il n'est pas POSSIBLE et encore moins ACCEPTABLE de mettre dans la même démarche, des hommages rendus à deux Présidents NATURELLEMENT rappelés à dieu avec des jeunes à la fleur de l'âge (13 - 25 ans), arrachés à l'affection de leurs parents par des Forces de défenses et de sécurité censées les protéger.

Cette visite devrait se

faire après une DEMANDE DE PARDON du Président du CNRD, au nom de l'état guinéen, au peuple de Guinée pour toutes ces violences des Forces de défense et de sécurité contre des enfants innocents.

La réconciliation passera FORCÉMENT et OBLIGATIONS par la reconnaissance des représentants de l'état guinéen, au plus haut sommet, des exactions et des violences contre Le Peuple.

Cet acte de repentance commence par les victimes de bambéto, mais aussi les autres durant le règne de Alpha Condé. Il devrait être aussi possible de rendre hommage aux victimes de Lansana Conté et de Sékou Touré.

Pour le repos de toutes les victimes de violence et le soulagement moral des familles, il est IMPORTANT et SYMBOLIQUE que l'état RECONNAISSE ses fautes et fasse son mea-culpa.

Rendre hommage aux victimes, c'est Bien, demander pardon, au nom de l'état, aux familles pour les pertes de leurs enfants, c'est encore meilleur !!

Mamadou Biro Barry (in page Facebook)

LE CNRD POUR UNE GUINÉE NOUVELLE

Avancer tout droit vers le but sans se laisser distraire!

Depuis l'avènement des militaires au pouvoir le 5 septembre 2021 sous la bannière du CNRD dirigé par le Colonel Mamady Doumbouya, la joie est quasi unanime de même que l'espoir dans la cité. Dans tout le pays c'est la détente après plusieurs années de crispation sur fond de lassitude pour la plupart des Guinéens.

Entre crises sociopolitiques et économiques nées d'une malgovernance calamiteuse si cruelle, le cocktail fut démesuré avec pour corolaire l'accroissement de la pauvreté et la misère dans le pays. Le spectacle s'est passé devant tout le monde quand la course à l'enrichissement illicite de l'ancienne classe dirigeante et ses innombrables complices avait pris une envolée flagrante.

Certains Guinéens sont

de redoutables spécialistes des époques révolues tout comme ils sont de cyniques partisans des projets machiavéliques dont se sont rendus coupables tous les dirigeants de la Guinée avant leur fin de parcours souvent chaotique. Quand un chef arrive, des groupuscules soucieux de préserver leurs intérêts ou de bénéficier des avantages de la nouvelle donne, affleurent de toutes parts pour proclamer à cor et à cri une allégeance fantaisiste et opportuniste ayant contribué durant toutes ces années à la déconfiture de la nation.

Le CNRD est averti, par la rigueur dont il a fait montre depuis le début, moins sont les petits malins qui essaient la rue, les espaces publics ou autres pour une quelconque campagne de soutien démagogique. Les premiers «essayistes» aux

banderoles à l'effigie du Colonel Mamady Doumbouya en ont été vite dissuadés, donnant un peu plus un gage de confiance et d'espérance au bas peuple.

Mais attention, le CNRD doit rester vigilant car les mouvements de soutiens, s'ils ne parviennent pas à se frayer le chemin habituel, leurs tentacules semblent se limiter à une forme courante : les interminables déclarations de soutiens distillées tous les jours sur le petit écran de la télévision nationale. Elles sont en général l'émanation d'anciens opportunistes reconvertis qui, après avoir embouché la même trompette pour déclarer leur prétendue loyauté à l'ancien establishment, tentent encore de compromettre le présent. Tout sauf patriotique, cette espèce de caméléons humains est pire que le chien.



À l'orée des grandes réformes institutionnelles pour le meilleur de la Guinée et des Guinéens, il faut sonner le glas à toutes les tentatives d'intrusion inutiles ou de récupération dangereuse de quelque démarche saine du Colonel Mamady Doumbouya et ses

frères d'armes qui jusqu'à preuve du contraire, inspirent confiance. Les journées de concertation engagées avec les forces vives de la nation sont une preuve du nouveau départ fait de rupture avec le passé infernal de la Guinée.

Ousmane Gaoual Diallo

Tribune

Mon colonel, le temps, témoin muet des hommes et de l'histoire vous condamne à la réussite



L'espoir ne m'a jamais quitté, en attendant de voir les jours meilleurs, je résiste comme bon nombre de Guinéens à la force du discours, à la teneur des mots face à nos maux. Mais avec vous, je réalise l'énormité des défis, la profondeur de notre mal commun. C'est pourquoi, on vous dira que vous n'avez pas droit à l'erreur. Pas besoin de verser dans une littérature de nos maux. Vous en savez suffisamment ou presque tout.

Ce n'est donc pas la peine. Mon colonel, Depuis

vos votre prise du pouvoir le 05 septembre dernier, vous vous êtes rendu compte que la charge de Président n'est pas facile. Vous êtes confronté à la dure épreuve de l'exercice du pouvoir.

De la difficulté de gérer un peuple aussi comme le nôtre, un pays aussi controversé, imprévisible au mystère propre à lui avec une mentalité en déphasage avec les aspirations de l'erreur et les contraintes de notre époque. C'est difficile, mais vous n'avez pas droit à l'heure et vous n'êtes pas condamné à l'échec.

Vous êtes la dernière cartouche. Ne vous trompez pas et ne nous trompons pas. Vous êtes notre dernier espoir de faire renaître un Guinéen nouveau, une Guinée nouvelle de grande espérance, tournée vers l'avenir dont la justice dictera chaque Guinéen. Mon colonel, A votre prise de pouvoir, le bout de phrase qui a retenu l'attention de tous : " La justice sera la boussole". C'est vrai, notre justice est une gangrène, un cancer voire même notre péché à tous. Mais, mon Colonel, notre pays fait face à un fléau plus dangereux que le manque de justice.

C'est notre faiblesse mentale, notre absence de discernement et le manque de raisonnement. A cela, s'ajoute notre manque de foi et la haine de l'autre. Aujourd'hui, vous êtes l'homme le plus averti du pays.

En si peu de temps, combien de Guinéens se sont reniés ? Combien vous

font les yeux doux ? On a comme l'impression que le mal de la Guinée, c'est ALPHA CONDÉ seul avec ses Ministres. Alors que, d'une manière à l'autre, notre société a échoué, l'ordre moral a démissionné, c'est une faillite collective. Cependant, le chantier de la refondation de l'Etat passe nécessairement et inéluctablement par le redressement de l'ordre moral, comme d'ailleurs l'indiquent des piliers de votre programme de

gouvernance transitoire. Mon Colonel, Soyez prudent. Écoutez tous mais parlez moins. Le système que vous voulez renverser par coup de bâton magique est enraciné dans nos mœurs. Pas facile de s'en débarrasser en un claquement de doigt.

Non, c'est utopique d'y croire ! C'est Guinéen. Beaucoup viendront graviter autour de vous, d'autres se feront passer pour des experts et savants sur terre,

(Suite à la page 9)

Lisez le journal
numérique sur le site

KèfinaFasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Tribune

Mon colonel, le temps, témoin muet des hommes et de l'histoire vous condamne à la réussite

c'est des haut-parleurs. Ils vous feront dérouter de votre noble mission. C'est des champions en verbiage. Ne les faites pas confiance, mon Colonel. Parmi ces lots de chercheurs de postes, il y a des casseurs de pieds. Ce sont les vraies punaises à éviter.

C'est des donneurs de leçons, des siffleurs dans les oreilles dont leur plus grand talent, c'est l'art de dire tout sur les autres en mal. Évitez ces derniers qui viennent régler des comptes aux autres.

La culture de l'État, c'est aussi le sens du pardon, de l'acceptation et de la compréhension. Le pouvoir, c'est pas un spectacle. Les mêmes qui applaudissent aujourd'hui, seront les premiers demain à vous vilipender, à caricaturer et à jeter en pâtures. Je sais que vous êtes mûre pour mieux comprendre, mon Colonel. Mais surtout, ne vous laissez pas emporter par votre seul instinct. Avant de décider, associez tout le monde, soyez à l'écoute de tous mais pour la décision, faites appel à votre seul arbitrage.

C'est la vocation du leader. N'ayez pas peur d'être impopulaire pour le bien général que d'être amorphe et complaisant face au péril collectif par peur d'être apostrophé. Ce pouvoir, vous l'aviez conquis seul avec courage, à vos risques et périls. Vous n'êtes redevable à personne de ce point de vue.

Mais il serait suicidaire de l'exercer

seul avec vos hommes. C'était une erreur commise par vos prédécesseurs. Mon Colonel, Encore une fois, faites moins de promesses.

Le Guinéen de nos jours est trop exigeant et moins complaisant. Il sera sans état d'âme demain, pour vous rappeler vos engagements et vous interpellé sur vos missions de départ. Ça sera un début de divorce pour vous avec la masse populaire. Que personne ne vous dérouté sur le bon chemin, sur la voie de la reconstruction. Mais retenez bien, le temps presse contre vous et vous n'avez aucunement droit à l'erreur! Le temps, témoin muet des hommes et de l'histoire, vous observe avec patience et vous condamne à la réussite. Refusez les combines et les combinaisons des savants qui rôdent autour de vous.

Ce sont des dangereux flatteurs et grands champions des échecs. Ces louangeurs talentueux ont leur propre calendrier.

Ils ont la boulimie de gouverner et de se maintenir par tous les moyens. Faites l'essentiel, organisez des élections libres et transparentes et rendez le pouvoir au vainqueur absolu. Ça sera le plus grand service rendu à cette belle et grande famille "Guinée". Que Dieu vous bénisse ! Que Dieu protège les Guinéens !

Habib Marouane Camara, Journaliste-chroniqueur

BIEN MAL ACQUIS

26 millions de dollars rendus par Teodorín Obiang convertis en vaccins

Les biens confisqués par les États-Unis au vice-président Teodoro Nguema Obiang Mangue seront rendus aux Équato-Guinéens. Sous forme de médicaments et de doses de vaccins anti-covid.



Aux confiscations internationales de biens jugés « mal acquis » à des caciques de régimes approximatifs démocratiques, l'opinion africaine applaudit majoritairement, comme par réflexe. Mais rapidement se pose la question du retour des fortunes gelées aux pays lésés. Il y a loin de la coupe de la saisie occidentale aux lèvres du recouvrement populaire africain... Le cas de la Guinée équatoriale – singulièrement celui de son vice-président – cristallise les affaires dites des « biens mal acquis », tant le « fils de » s'est vu confisquer de « jouets » au niveau international : hôtels particuliers, voitures de course ou encore montres de luxe.

En juillet dernier, la Cour française de cassation confirmait la condamnation de Teodoro Nguema Obiang

Mangue à trois ans de prison avec sursis et 30 millions d'euros d'amende, pour « blanchiment d'abus de biens sociaux », « blanchiment de détournement de fonds publics » et « blanchiment d'abus de confiance », le tout en rapport avec des détournements présumés de fonds publics d'environ 150 millions d'euros, soit près de 100 milliards de francs CFA. En 2019, le vice-président avait dû renoncer à 25 voitures de luxe pour mettre fin à des poursuites en Suisse...

Que faire du butin ?

Aux États-Unis, pays de l'ultra-judiciarisation tout autant que des arrangements judiciaires à l'amiable, « Teodorín » n'a pu mettre fin à des poursuites pour corruption, en 2014, qu'en renonçant à quelque 26 millions de dollars. Que faire de cette somme, lorsqu'on sait

que le paternel du « mal acquérant », le président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, détient le record de longévité au pouvoir en Afrique : 42 ans. Bien qu'un proverbe africain dise que « si tu n'as pas la force de ton voleur, aide-le à porter le butin », le gouvernement de la Guinée équatoriale n'est censément pas le partenaire indiqué pour rendre les sommes à un peuple dont une partie vit sous le seuil de pauvreté...

Pour ne pas être accusé de spoliation, le gouvernement américain a donc annoncé, le 20 septembre, que l'argent provenant de la liquidation des biens de Teodorín sera converti en médicaments – pour 6,35 millions de dollars, via l'ONG Medical Care Development International – et en vaccins contre le coronavirus – pour 19,25 millions de dollars, via l'ONU. Pas moins de 600 000 Équato-guinéens pourraient bénéficier de ces deux opérations.

Parmi les objets cédés par le vice-président en échange de sa relaxe, figuraient une villa californienne, une Ferrari, mais aussi une collection consacrée à Michael Jackson. Si Teodorín a pu conserver les gants blancs incrustés de cristaux du « roi de la pop », il a dû se séparer d'un blouson dédié et de six statues grandeur nature du chanteur. Il n'est, pour autant, pas tout à fait fauché.

Par Damien Glez
Dessinateur et éditorialiste franco-burkinabè.

Billet

Je viens de visiter une exposition portant sur la Guinée en cartes postales, deux images contrastées me montent à l'esprit : d'abord la Guinée d'hier, une terre paradisiaque habitée par des populations asservies par un régime colonial. Ensuite la Guinée d'aujourd'hui, un pays en voie de paupérisation poussée du fait des clans maffieux ses propres rejetons. On n'est pas sorti de l'auberge, hélas !

Walaoulou BILIVOGUI

Santé... Santé... Santé...

Quel taux d'anticorps me faut-il pour être protégé contre le Covid-19 ?

Une étude menée au CHU de Toulouse précise, en fonction du nombre d'anticorps, votre niveau de protection face au Covid-19.



J'ai eu le Covid-19, suis-je immunisé contre la maladie ? Pour combien de temps ? Et face à quels variants ? Avec la vaccination, comment savoir quels risques persistent de contracter le virus ? L'immunité face au Covid-19 reste l'une des questions en suspens. Certains ne l'attrapent jamais, d'autres, doublement vaccinés le développent. Pour nous aider à y voir plus clair, le laboratoire de virologie du CHU de Toulouse est parvenu à **déterminer votre niveau de protection en fonction de votre nombre d'anticorps** : il publie ses résultats dans le Journal of Infection.

Seuil minimum sans vaccin après 3 mois de contamination

Pour avoir des réponses, 8 758 salariés du laboratoire -dont 80% des femmes d'environ 40 ans- ont participé à l'étude. Leurs types d'anticorps (ainsi que leur nombre) ont été suivis depuis la première vague. Ils ont été divisés en deux : une partie avait déjà eu le virus et a été vaccinée en sus,

l'autre partie a simplement été vaccinée. Ils ont été testés à plusieurs reprises, avant et après les doses de vaccin.

L'étude est catégorique : avoir eu la maladie ne prémunit pas à long terme (ni même à court terme) face à une réinfection. **Elle souligne que 3 mois après avoir eu le Covid-19, les sujets redescendaient au seuil le plus bas d'anticorps dans 79,3% des cas.** Mais quel est ce seuil minimum ?

Seul maximum pour les anciens malades vaccinés

Après plusieurs mois de sérologies, **3 niveaux d'anticorps ont été établis.**

· Si vous avez un **taux d'anticorps inférieur ou égal à 141**, votre protection n'est que 12,4% explique l'étude : vous êtes au seuil minimum.

· Par contre, **entre 141 et 1700** (la fourchette est large), on estime que vous êtes protégé aux alentours de 90%, surtout face à une forme grave de la maladie.

· Si le taux d'anticorps **dépasse 1700, on estime que vous êtes à 100% prémunis de la forme grave, voire de le contracter**, car l'étude n'a pas observé le moindre cas d'infection à ce stade.

La protection maximale enregistrée ? Un taux d'anticorps à 147 000. Globalement, ceux qui sont le mieux protégés sont les anciens malades ayant reçu le vaccin, qui sont pour beaucoup rangés dans la catégorie +1700, un mois après la première injection.

Cela dit, la majorité des salariés se trouvait dans l'entre-deux. Et bonne nouvelle, **le vaccin a évité à tout le monde de descendre en dessous de la barre des 141.**

Cette méthode laisse d'ailleurs penser qu'évaluer le taux d'anticorps (sérologie) du sujet pourrait permettre de décider de lui administrer une dose de rappel de vaccin, ou non.

Source : *Antibody titers and protection against a SARS-CoV-2 infection, Journal of Infection, 21 septembre 2021.*

Quel est ce médicament anti Covid préventif développé par Pfizer ?

Pfizer vient de lancer un grand essai clinique dans le but de tester un médicament préventif contre le Covid-19, à prendre si l'on est cas contact, pour diminuer le risque de développer la maladie.



Jusqu'à présent, si l'on était cas contact d'une personne ayant contracté le Covid-19, on n'avait qu'à attendre de voir si les symptômes se déclaraient, et faire un test après 7 jours. Il y aura peut-être une nouvelle option, **un médicament préventif pour réduire les risques de développer la maladie** aux personnes exposées. Pfizer vient de lancer un essai clinique de large ampleur en ce sens, révèle une dépêche AFP reprise par 20 Minutes.

L'essai va réunir 2 600 personnes (de 18 ans minimum), dont une partie va prendre **un comprimé à avaler avec de l'eau, qui s'appelle PF-07321332**, deux fois par jour pendant 5 à 10 jours, pour voir si la molécule peut lutter contre le coronavirus.

Bloquer le développement du virus

L'objectif de ce médicament est de **bloquer le cycle de réplication du virus dans l'organisme**, il peut donc être utilisé pour

une personne l'ayant déjà contractée afin d'en atténuer les effets, ou pour une personne exposée pour l'aider à s'en prémunir. On appelle ce type de traitement un antiviral. Il n'aurait pas pour but de remplacer le vaccin, a précisé le laboratoire, mais plutôt de venir le compléter.

Plusieurs tentatives de ce type sont actuellement en cours. Un projet participatif vient d'être lancé via Twitter, appelé **Covid Moonshot**. Il réunit 150 scientifiques répartis dans le monde. Comme le souligne un article du journal Le Temps, 17 000 médicaments sont sur la liste pour être testés, 1 400 sont déjà à l'étude.

Sources : AFP, Le Temps

Le Démocrate
Votre hebdomadaire de tous les mardis

RESSOURCES NATURELLES

Comment éviter une nouvelle « ruée vers l'Afrique »

Une nouvelle course vers les ressources naturelles du continent s'annonce, à l'orée des transitions énergétiques et numériques en cours. Aussi, un autre mode de gouvernance mondiale s'impose.

Les ressources naturelles, qu'elles proviennent de l'eau, de la terre, du sous-sol ou de l'air, doivent être considérées comme des biens communs, destinés à être partagés par tous. Cela signifie que leurs mécanismes de gouvernance doivent être harmonisés à tous les niveaux – local, national, régional et mondial – pour garantir une exploitation durable, respectueuse de l'environnement et des personnes qui en dépendent. Mais cela s'est avéré très complexe.

Des transitions simultanées

La course aux ressources naturelles pour alimenter les transitions énergétiques et numériques simultanées que connaît le monde fait rage parmi les grandes puissances. Ces deux transitions reposent fortement sur des technologies qui nécessitent des ressources telles que les terres rares pour les semi-conducteurs, le cobalt pour les batteries et l'uranium pour l'énergie nucléaire.

Mais ces évolutions signifient également que les ressources naturelles historiquement précieuses et leurs investissements associés – principalement liés au pétrole et à d'autres combustibles fossiles – finiront par se retrouver bloqués avec de graves conséquences pour les pays qui dépendent presque totalement de ces actifs, en particulier ceux dans lesquels les capacités de l'État sont faibles.

Une gouvernance transnationale est essentielle pour parvenir à une exploitation ordonnée, durable et inclusive

Le dernier « super-cycle » des prix du pétrole pourrait déjà être en cours, dont la fin pourrait annoncer une augmentation du nombre d'États en faillite.

Cette course s'est intensifiée à mesure que les grandes puissances sont entrées dans des rivalités



stratégiques – en particulier entre les États-Unis et la Chine, mais aussi entre cette dernière et l'Europe. Cette fois, une gouvernance transnationale appropriée des ressources naturelles s'avère essentielle pour parvenir à une exploitation ordonnée, durable et inclusive afin que ces transitions ne laissent pas les gens de côté, en particulier ceux des pays en développement.

La volatilité, la perte de compétitivité, l'endettement excessif et même les conflits internes et externes sur l'accès aux ressources se sont révélés être à l'origine de la baisse de performance des pays qui en possèdent en abondance. La recherche a montré que les bonnes institutions, sans surprise, modèrent cette malédiction.

Il s'agit, d'une part, des politiques et des institutions qui régissent l'ouverture du secteur pour attirer les investissements et donc générer des revenus pour l'État. Et, d'autre part, des institutions de redistribution qui régissent la manière dont les produits de l'exploitation de ces ressources sont utilisés et profitent aux populations, y compris en matière de capital humain.

L'échec des réglementations nationales

Il se trouve que la réglementation au niveau national a souvent échoué à résoudre les problèmes de surexploitation des ressources naturelles ainsi que les problèmes de

déplacement, de dégradation de l'environnement et de risque pour la biodiversité, qui sont souvent mieux traités au niveau local.

Les consommateurs des économies avancées semblent modifier leur comportement vis-à-vis de l'environnement

Certes, un certain nombre d'initiatives internationales axées principalement sur la transparence existent : l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (Itie) et la Charte des ressources naturelles. De même, plusieurs organisations non gouvernementales ont été très actives dans ce domaine. Enfin, la législation des États-Unis et de l'Union européenne s'efforce de responsabiliser leurs sociétés multinationales en exigeant qu'elles divulguent leurs pratiques dans leurs pays d'opération.

Les normes environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise (ESG) peuvent permettre aux investisseurs d'évaluer le comportement responsable d'une firme sur le plan environnemental. Mais on ne sait pas si les évaluations ESG sont suffisantes pour forcer les entreprises à internaliser les externalités – complexes à situer à différents niveaux – nécessaires pour parvenir à un comportement durable.

Des transferts de technologies des économies

avancées vers les économies en développement seront nécessaires

De plus, on ne sait pas non plus si et comment elles pourraient être appliquées. Par ailleurs, les consommateurs des économies avancées semblent modifier leur comportement vis-à-vis de l'environnement, ce qui est un signe encourageant.

Le défi de toutes ces initiatives est de surmonter la difficulté de les traduire dans le bon contexte et de favoriser l'appropriation, en particulier aux niveaux local et national. Il faut faire plus pour intégrer les acteurs locaux, nationaux, régionaux et mondiaux afin d'obtenir de meilleurs résultats.

Les interactions entre l'Union européenne, l'Afrique et la Chine sont cruciales

Les relations de l'Union européenne avec l'Afrique et la Chine seront cruciales pour façonner la gouvernance transnationale des ressources naturelles. Pékin devra, entre autres, tenir compte des interdépendances liées à la paix et à la stabilité, à la santé mondiale et aux problèmes climatiques dans un monde de plus en plus organisé en blocs.

Il faudra des moyens pour garantir que les IDE fournissent des contenus locaux et des emplois

Pour autant, si les « externalités doivent être

internalisées », il faudra d'une part des transferts de technologies des économies avancées vers les économies en développement pour leur fournir les outils nécessaires face à la menace du changement climatique et pour atteindre les objectifs climatiques. De la même façon, un accès facilité aux marchés internationaux des capitaux pour ces économies sera nécessaire, via, entre autres, des obligations vertes, naturelles ou bleues au lieu de prêts opaques garantis par des ressources avec des créanciers non traditionnels tels que la Chine.

De plus, il faudra des moyens pour garantir que les investissements directs étrangers fournissent des contenus locaux et des emplois pour répondre au mécontentement croissant des jeunes de plus en plus éduqués et terriblement sous-employés dans les pays en développement.

En définitive, l'approfondissement de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) devrait s'accompagner d'arrangements cohérents au niveau régional sur les politiques fiscales, commerciales, de concurrence et financières. L'exemple de l'Union européenne montre l'importance de mettre l'accent sur les secteurs de l'énergie, de l'agriculture et des ressources minérales en tant qu'éléments fondamentaux de cette intégration et de ce partenariat. Cela est nécessaire pour garantir la durabilité de ces investissements pour toutes les parties.

Par Rabah Arezki
Économiste en chef et vice-président chargé de la gouvernance économique et de la gestion des connaissances de la BAD

Le Démocrate
Votre hebdomadaire de tous les mardis

GUINEE CONAKRY
1XBET

LOTTERIE NATIONALE GUINEE

PARIS SPORTIFS EN LIGNE

NUMERO VERT 625 66 66 66

Jouons responsable

GUINEE CONAKRY
1XBET

LOTTERIE NATIONALE GUINEE

PARIS SPORTIFS EN LIGNE

NUMERO VERT 625 66 66 66

Jouons responsable